

Groupe majoritaire Saint-Jean ma ville

Saint-Jean, ville urbaine et naturelle

À l'heure où parait ce numéro du magazine Saint-Jean ma ville, l'Ukraine subit toujours les assauts de l'Armée de Vladimir Poutine. Nous condamnons fermement cette offensive et nous soutenons chaleureusement le peuple ukrainien.

Notre ville bouge...

Malgré le contexte géopolitique instable, malgré la pandémie capricieuse, malgré des procédures administratives et juridiques complexes, nous devons aller de l'avant et préparer la ville de demain. Ainsi, la ville relance une consultation d'urbanistes pour définir un plan de référence du projet cœur de ville. Cela fait suite aux concertations déjà menées les années précédentes, et qui seront prises en compte dans ces études. L'objectif est de tracer maintenant les grandes lignes du projet, en intégrant les évolutions du contexte. D'ici la fin de l'année, des premiers scénarii devraient voir le jour qui constitueront une base de réflexion citoyenne à laquelle les Saint-Jeannaises et les Saint-Jeannais pourront alors être associés. Dans le même temps, et malgré les difficultés liées à l'abandon du PLUIH, des projets immobiliers sont en cours, qui démontre l'attractivité de notre commune. Nous sommes particulièrement vigilants, et exigeants avec les promoteurs, quant à l'intégration des constructions dans l'environnement, et à leur esthétique. Nous voulons que Saint-Jean reste belle !

Nous veillons aussi à ce que les riverains soient systématiquement concertés, en organisant des temps d'échanges, auxquels nous associons les promoteurs autant que possible, pour une information claire et transparente.

Enfin, cette année 2022 voit le lancement et/ou l'aboutissement de plusieurs chantiers d'équipements majeurs pour la commune : le nouvel espace de restauration de l'école Joséphine Baker et des salles de classe supplémentaires, le boulodrome, la toiture du tennis, le gymnase Alex Jany... autant d'investissements qui profiteront à un large public.

... et verdict

La Municipalité a lancé un vaste plan de reboisement de la commune, sur cinq ans, de plusieurs centaines d'arbres sur les espaces verts afin de conserver des îlots de fraîcheur et de biodiversité. Avant l'arrivée du printemps, nos services municipaux ont donc planté une centaine d'arbres sur les espaces publics communaux. Une première partie de verger a été plantée également sur la coulée verte de Preissac. Les arbres sont issus du verger conservatoire de Puycelsi dans le Tarn, l'objectif étant de favoriser la préservation d'espèces anciennes de pommiers et de poiriers, particulièrement adaptés à notre climat et à nos sols. C'est un choix responsable qui s'inscrit dans le développement durable de la ville.

Avec l'instauration du « permis de végétaliser » et la création des jardins familiaux, la nature à Saint-Jean ne cesse de pousser dans tous les quartiers ! —

L'équipe « Saint-Jean ma ville » autour du Maire, Bruno Espic.

Groupe Aimer Saint-Jean

Avant notre texte d'expression libre de ce trimestre, nous souhaitons apporter tout notre soutien à l'Ukraine et ses habitants, après l'agression brutale de la Russie. La démocratie doit se battre pour exister face aux régimes totalitaires mais nous croyons en ses valeurs.

Depuis le 1^{er} mars 2022, une Zone à Faibles Emissions Mobilités (ZFE_m) est mise en place sur Toulouse. Nous ne sommes pas opposés au principe de ZFE_m mais les modalités d'application et les impacts financiers sur les habitants doivent être identifiés et pris en compte.

De coup, la vignette Crit'Air est devenue obligatoire pour TOUS les véhicules circulant dans le périmètre retenu. Dans un premier temps, seuls les véhicules utilitaires les plus anciens seront interdits de circulation.

Mais dans 10 mois, seront interdits les véhicules avec vignette Crit'Air 4 et + ainsi que les véhicules sans vignette (sauf dérogation).

Et dans moins de 2 ans, le 1^{er} janvier 2024, cela sera le tour des véhicules avec vignette Crit'Air 3 et +.

Une amende de 68 € est prévue pour chaque passage dans la ZFE avec un véhicule non conforme et l'installation de caméras de vidéo-verbalisation automatique est prévue pour 2023...

Nous avons posé des questions lors du Conseil Municipal du 16 février dernier sans obtenir de réponses claires et factuelles de la majorité municipale, en dehors d'un soutien de principe à nos remarques.

Deux terminus de métro sont dans le périmètre ZFE_m (Basso-Cambo pour la ligne A et Borderouge pour la B). Pour permettre aux citoyens voulant respecter ces règles de circulation en prenant le métro par exemple, nous proposons de créer des corridors en accès libre depuis les rocades concernées pour rejoindre les parkings du métro, cela pour tous les véhicules. Cela semble prévu pour Basso-Cambo mais pas pour Borderouge. Nous demandons ce corridor facilitant.

La Métropole a identifié, sur la ville de Toulouse, 16 % de véhicules non compatibles à terme avec ces nouvelles règles de circulation. Des aides de l'État et de la Métropole ont été mises en place pour favoriser le remplacement des véhicules bannis.

Nous avons demandé le nombre de véhicules concernés sur notre commune.

La majorité municipale n'a aucune idée du sujet.

Nous proposons d'identifier rapidement ces véhicules sur notre commune pour informer les propriétaires sur les impacts.

Sans information et sans aide, l'acceptabilité sociale de la ZFE_m n'est pas garantie.

Nous demandons à notre Maire et à son adjointe, élus Métropolitains, de porter ces remarques et propositions en les remontant lors des prochains conseils métropolitains. —

Vous pouvez nous contacter par mail :
aimersaintjean31@gmail.com

P. Durandet, C. Boesh-Biay, B. Boulouys et M. Mikhaïloff